

Bulletin d'inscription

6^{ème} montée sèche du Col du Joly 2017

800m / D

(organisé par l'association risq 4)



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : H F

Catégories :

Cadets et juniors, Espoirs

Seniors, Vétérans

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Localité :

Pays :

Téléphone :

Email :

N° licence :

Club :

Inscription pour la course du 1er mars 2017

15€ par personne (course, repas)

Repas pour accompagnateur: 10 € x..... =.....

Total à payer : (Chèque à l'ordre de l'association risq 4)

Envoyer à l'adresse suivante avant le 25 février 2016:

Vibert Jérôme

61 chemin des Drêts

74170 Les Contamines Montjoie

Fonctionnement :

-17 h00 à 18H30 retrait des dossards.

-19h00 départ groupé de la course devant le télécabine de Belleville. (Les affaires de rechanges seront montées à l'arrivée de la course).

- L'arrivée se fera au croisement de la verte de la Ruelle et de la bleu du Col.

- Dès 20h00 à l'extérieur sur le parking des caisses de Belleville, sous chapiteau, vous serez servis du vin chaud et **une grosse soupe paysanne** (fromage, lard, pain) et 1 dessert suivi de la remise des prix.
- En cas de mauvais temps le repas et la remise des prix se fera à la salle de l'Effernet.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et d'être assuré pour cet événement.

Je m'engage à ne pas porter plainte contre les organisateurs en cas de problème physique .

Date : Signature :

Bulletin d'inscription

6^{ème} montée sèche du Col du Joly 2017

800m / D

(organisé par l'association risq 4)



Règlement de la course :

Documents à fournir pour les coureurs :

- La fiche d'inscription dûment remplie.
- Photocopie de la licence FFME, FFCAM, FFS.
- Pour les nons licenciés, il faudra ce fournir d'une photocopie d'un certificat médical indiquant la non contre indication à la pratique du ski alpinisme en compétition (datant de moins d'un an.)
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Le paiement de l'inscription.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accidents.
- Le parcours est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météo

Matériel autorisé pour une vertical Race (selon les compétitions officielles de ski de Montagne), les coureurs devront avoir au minimum :

- Des skis de 50 mm de largeur au patin avec carres métalliques. sur toute la longueur, équipés de fixations de sécurité. adaptées à la pratique du ski de Montagne.
- Des bâtons de ski.
- Des chaussures de ski de montagne couvrant la malléole, adaptées aux fixations de sécurité et ayant une position de blocage en descente.
- Une paire de peaux de phoque autocollantes
- Une lampe frontale
- Des vêtements adaptés à la pratique du ski de montagne.
- Le parcours sera illuminé à certains endroit.
- Les coureurs devront passer tous les points de contrôle définis par l'organisation.

Renseignements:
Jérôme
Tél.: 06.15.39.58.33